

Dissertation

Texte :

Élever ses enfants, s'occuper des enfants des autres nous confronte à osciller entre deux désirs. Le désir qu'ils sachent s'adapter aux attentes de la collectivité, et en même temps celui de les en protéger de peur qu'ils y soient formatés et n'y perdent leur « je suis » en devenir. L'enfance est le temps d'une identité à constituer, et nous sommes garants de ce parcours. Pour que cette nécessaire tension entre socialisation et protection des enfants ne soit pas douloureuse, nous avons besoin d'avoir confiance en les autres, et en l'avenir. Or nous traversons une période où cette confiance vacille particulièrement. C'est pourquoi assumer sa fonction de parents est difficile et passe nécessairement par des doutes et des tâtonnements. Jusqu'à il y a peu, les éducateurs expliquaient : à chaque âge, ses problèmes. Si bien que les enfants étaient élevés par des adultes qui se donnaient, et leur donnaient, du temps pour atteindre en fin d'enfance l'objectif : des enfants équilibrés et suffisamment souples pour s'adapter aux contraintes de la vie et aux attentes de la société et de la culture, avec des personnalités affirmées pour y apporter leur part de transformation.

Ce temps qu'on se donnait pour élever les enfants s'appelait l'enfance. Puis, en peu d'années, cette sagesse a été évincée, la précipitation pédagogique et adaptative a grignoté l'enfance, puis la petite enfance. Après les adolescents qui faisaient les quatre cent coups, ou qu'il fallait redresser, on est passé au « tout se joue avant l'adolescence », puis au « tout se joue avant six ans ». L'école maternelle a renoncé à sa vocation de pédagogie ludique et d'expression créative pour des apprentissages d'acquisitions cognitives évaluées dès la petite section. Mais comme si cela ne suffisait pas, le temps pour éduquer les enfants s'est encore rétréci, dans le fameux « tout se joue avant trois ans ». Notons qu'on l'attribue à tort à la psychanalyse d'enfants, qui dit plutôt l'inverse¹. Si seulement tout cela était resté une affaire de réflexion sur l'éducation, parents et spécialistes auraient pu continuer à avancer ensemble pour chercher à faire au mieux. Seulement voilà, quelque chose a basculé en France en 2005. A surgi alors une idée saugrenue : l'idée selon laquelle chez un tout petit enfant, ou un bébé, et même avant la naissance, on pourrait prédire qu'un enfant sera un fauteur de troubles pour la société. Pour peu que sa naissance soit prématurée, ou du fait de la jeunesse de sa mère ou de sa pauvreté. Pour peu aussi qu'il donne des signes d'opposition et de provocation à vingt-quatre mois, ou encore qu'on observe « une absence de remords » à trois ans. (...)

« Un nourrisson seul, ça n'existe pas », expliquait D.W. Winnicott. « Le bébé est dès sa conception un être de langage aspirant à la relation interhumaine », renchérisait Françoise DOLTO. Un enfant, donc, grandit et construit sa personnalité à partir de ce qu'il est et de ceux (et ce) qui l'entourent. Ceux qui entourent les enfants, ce sont leurs familles, les professionnels qui les aident à naître, à être en bonne santé, à devenir instruits et bien éduqués, ceux qui les gardent en l'absence de leurs parents, ceux qui les accompagnent quand la vie va mal et quand le monde est trop injuste avec eux. Et tout autant le social qui structure l'environnement de l'enfant. Or, suivant l'esprit qui les sous-tend, les pratiques sociales et éducatives influencent les relations intersubjectives, les façons de sentir, de penser, de faire et de parler. L'idée qu'il existerait des normes objectives de développement psychologique des relations aux autres fait abstraction de différentes conventions culturelles et sociales qui permettent de vivre ensemble.

Réduire la prévention à une prévention-dépistage pose aussi un autre problème. Elle induit chez les professionnels et les parents un changement de regard sur l'enfant qui, à son tour, induit des changements d'attitudes internes, affectives et éducatives. Moins de bienveillance et de tolérance, plus d'observation inquiète. Depuis les avancées de la psychanalyse du premier âge, on n'ignore plus que les enfants s'identifient à ce que l'on dit d'eux, et que les qualificatifs et étiquettes leur collent à la peau, au sens propre comme au sens figuré. Ils se moulent dans les mots qui les désignent, s'y forment, s'y déforment. Or dans les collectivités des petits, les mots ont changé. Certains ont disparu, d'autres sont arrivés. Où sont passés les petits costauds qui veulent démontrer leur force, les petits diables pourtant si gentils, les hercules de la crèche au cœur d'artichaut, les Fangio, les insolents, les mal élevés, les brutaux des cours de récré, les Speedy Gonzales, ou les Robocop ? Que sont devenus ces enfants qui ne savent plus que faire de leur trop-plein d'énergie, les amateurs de cheveux épais, les croqueurs de copains sucrés. Ont-ils en dix ans muté en agresseurs répétitifs, en opposants avec provocation, en hyperactifs intenable, en enfants bandits, en bébés violents ? Ce terme d'enfant bandit porte en lui-même une contradiction. S'il s'agit d'un enfant, il a droit à la protection ou à des mesures d'éducation. Si c'est un bandit, il ressort de la sanction, de la répression. Quand les mots changent, c'est que la pensée change aussi.

Sur fond de débat politique sur l'ordonnance de 1945 et l'abaissement de l'âge de la majorité pénale à douze ans, ce changement est pointé dans les propos d'un juge pour enfants : « Substituer le mot « mineur » au mot « enfant » - juge de mineurs, tribunal pour mineurs et tout le long du texte - revient à nier que des mineurs sont d'abord des enfants.... Qu'on le veuille ou qu'on le refuse, en droit français et en droit international - nous avons ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant-, une personne de moins de dix-huit ans est un enfant»...

Sylvianne GIAMPINO, « Nos enfants sous haute surveillance »

Consigne :

Sylvianne GIAMPINO nous tient ces propos sur le regard que la société pose aujourd'hui sur l'enfant :

« Ce terme d'enfant bandit porte en lui-même une contradiction. S'il s'agit d'un enfant, il a droit à la protection ou à des mesures d'éducation. Si c'est un bandit, il ressort de la sanction, de la répression ».

Après avoir développé succinctement cette assertion, vous donnerez votre point de vue sur le fait que l'« on pourrait prédire qu'un enfant sera un fauteur de troubles pour la société ».